

**bulletin
d'information
du bureau
confédéral**

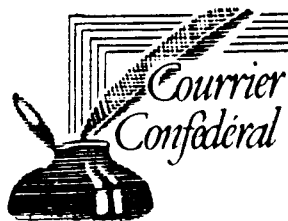


3 JUIN 1988

taubert

COURRIER CONFEDERAL

BUREAU CONFEDERAL	
Temps fort national du 16 juin 88	
Extrait du rapport de A. VERONESE à la C.E.....	2 - 3
CENTRE CONFEDERAL DE LA JEUNESSE	
Mépris, injustice, on se rebiffe	
Faire fort le 16 juin.....	4 - 5
POLITIQUE FINANCIERE	
26 mai - 16 juin... les luttes montent,	
soutenons-les financièrement.....	6 - 7
STAGE C.C.E.O.	
Pour les Secrétaires généraux d'U.L.....	7 - 8
ORGANISATION	
1 million 500 000 salariés des services publics	
appelés à voter en 1989.....	9 - 10
STAGE IMMIGRATION	
La CGT et les travailleurs migrants.....	11
STAGE SANTE-PROTECTION SOCIALE	
Spécialisé protection sociale.....	12
OPTIONS QUINZAINE	
Sommaire N° 153.....	13 A
MATERIEL SYNDICAL	
Bicentenaire de la révolution.....	14 - 15
INDECOSA	
Sommaire IN.....	16 B



BUREAU CONFEDERAL

TEMPS FORT NATIONAL DU 16 JUIN 1988

Extrait du rapport d'A. VERONESE
à la Commission exécutive du 27 mai 1988

Quatrième aspect : concernant l'action pour la défense de la protection sociale, la santé, la retraite.

Alors que le C.E.S. sur une saisine de CHIRAC examine le rapport des Sages, le Gouvernement décide de prolonger d'une manière définitive l'augmentation de la cotisation maladie des salariés et des retraites de 0,4 % et de 0,2 % pour la vieillesse des actifs, soit 5 milliards de F. pour 1988 et du prélèvement de 0,4 % sur les revenus soit 5 milliards en année pleine.

Ces augmentations devaient s'arrêter au 30 juin 1988.

Je rappelle qu'en matière d'application pour les salariés du régime général, un décret suffit et que pour les fonctionnaires une loi est nécessaire.

Nous devons faire monter la pression sur notre proposition de faire cotiser exclusivement les revenus financiers du capital à 12,6 %, comme les salariés. Ils cotisent seulement à 2,4 %. Notre proposition et objectif de lutte s'appuient sur une masse financière d'au moins 300 milliards soit une recette de 30 milliards de francs, alors que l'on va ponctionner près de 10 milliards aux salariés avec la prolongation des mesures CHIRAC.

Tout laisse penser que l'ensemble des revenus y compris ceux de remplacement (chômage, invalidité, rente AT, TUC, SIVP, etc) et les ménages actuellement exonérés d'impôts sur le revenu, devraient payer une nouvelle fois une contribution sociale d'au moins 1 % pour l'équilibre de la sécurité sociale.

Comme il est envisagé de déclarer aux impôts les prestations familiales, ces sommes seraient aussi soumises à ce prélèvement. Un nombre de plus en plus grand de familles ne vivent que des prestations familiales.

Le 1 % BEREGOVY de 1983 avait pour la première fois instauré un tel prélèvement même si à l'époque en étaient exclus les revenus de remplacement et les familles exonérées d'impôts sur le revenu.

Redisons-le, cette mesure est mauvaise pour l'économie et traduit une baisse du pouvoir d'achat, elle aggrave les inégalités sociales et l'injustice sociale, elle met en marche l'engrenage de la fiscalisation. La libération des entreprises de leur contribution conduit à un transfert sur les ménages, et donc à une baisse de la rémunération de la force de travail. La fiscalisation existe dans de nombreux régimes de sécurité sociale d'Europe. C'est une menace très grave sur la branche Famille avec sa fiscalisation et ce que l'on sait du rapport GIRAL.

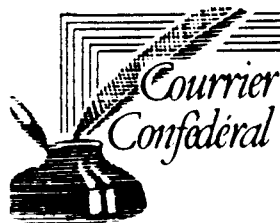
Épargner les revenus financiers du capital, c'est permettre qu'ils jouent contre l'économie et qu'ils continuent à s'amplifier et à pomper sur les richesses créées.

Le gouvernement n'ayant rien précisé au CES depuis son installation, cela veut dire qu'il reprend à son compte la saisine de CHIRAC au CES.

Le Président de la République a déclaré attendre les conclusions du CES pour prendre les décisions relatives à la sécurité sociale.

Toutes les attaques évoquées lors des Etats Généraux (novembre 1987) sont confirmées. Elles trouvent même des accentuations très concrètes qui nous font dire que l'on est bel et bien en présence d'une volonté d'éclatement et de démantèlement. Le choix du rapporteur au CES (CHOTARD CNPF) n'est pas fait pour nous rassurer.

.../...



(Extrait du rapport d'A.VERONESE -suite)

Grâce aux actions menées notamment le 22 mars, 14 mai, juin, juillet, octobre et y compris le 18 décembre 1987, le consensus n'a pas pu s'afficher nettement et concrètement et officiellement.

Nos organisations ont à charge d'amplifier la mobilisation sur tout ce qui se prépare.

Décidément, il faut viser grand pour le 16 juin, à commencer par les 2 millions de signatures en cours de réalisation et à réunir sur nos pétitions.

Les salariés et l'opinion publique doivent pouvoir compter sur la C.G.T. pour être informés, en tout lieu.

Une conférence de presse se tiendra à cet effet au plan confédéral le 1^{er} juin.

Le plan SEQUIN continue ses ravages au détriment de la déontologie et de l'éthique médicale.

Les exclus du 100 % vivent des jours de plus en plus difficiles.

L'état sanitaire du pays va en subir de graves effets ! C'est dangereux.

Contrairement aux affirmations, il y a réduction des soins pour raisons financières.

Le 100 % doit être rétabli pour tous ceux à qui il a été supprimé, y compris pour les vignettes bleues des grands malades et pour les autres maladies (maladies intercurrentes) que celle reconnue à 100 %. Les qualificatifs de gravité, de sévérité doivent être retirés.

Nous devons partout faire monter l'exigence de l'abrogation pure et simple de ce plan.

Le 16 Juin doit donner lieu à de multiples débats et initiatives diverses dans les entreprises, vote de motions, pétitions, rassemblements et participer aux expressions de masse en prenant appui sur les décisions de l'UCR.

L'UCR, a déjà donné le ton qu'il faut pour cela à travers ses expressions, les initiatives de ses organisations et en envisageant déjà une mobilisation de masse ce jour-là ; dans les localités, les départements où les retraités, pré-retraités et veuves avec les actifs se rassembleront, manifesteront, ils iront en délégations auprès des représentants du gouvernement et du patronat.

Comme c'est au cours de la même période, les 15 et 17 juin que le CNPF semble vouloir régler les discussions autour des questions de modernisation, nous proposons que ce même 16 juin la bataille d'explication lie les deux points, défense de la protection sociale et modernisation.

Nous n'inventons pas les raisons de lutter. Elles émergent de la réalité du monde dans lequel nous vivons, des contradictions qui le traverse, de notre aptitude à apporter des réponses appropriées, sur des bases de classe.

Le 26 mai charrie toutes ces questions, en même temps qu'il a favorisé la conjonction, la convergence des réponses que nous soutenons, et leur prise en main par un nombre croissant de salariés, quelque soit la période et les échéances politiques.

Les choses avancent dans le bon sens, à la condition de travailler à la permanence de notre activité et de la mobilisation sur le terrain pour l'enraciner et l'élargir, l'enrichir.

Alors, bien des choses peuvent encore évoluer et vite." (...)



CENTRE CONFEDERAL DE LA JEUNESSE

MEPRIS, INJUSTICE, ON SE REBIFFE

FAIRE FORT LE 16 JUIN 1988

Forts des nombreuses luttes revendicatives et des succès remportés avec une participation remarquée des jeunes dans le cadre de la Campagne "**Mépris, Injustice, on se rebiffe!**" ;

Forts des 1 469 adhésions de jeunes recensées dans les luttes depuis le lancement de la campagne du C.C.J. ;

Les Commissions jeunes, les Centres Départementaux de la Jeunesse, les Centres Fédéraux de la Jeunesse peuvent et doivent contribuer à faire du 16 juin 1988, Journée Nationale d'Action pour la défense et l'amélioration de la protection sociale, un franc succès.

Les raisons pour les jeunes de s'impliquer pleinement, de façon combative et colorée, avec leur propre expression, ne manquent pas.

. Un terme doit être mis à la situation injuste et intolérable que constitue le fait que plus de 100 000 jeunes, aujourd'hui, se trouvent sans aucune protection sociale, que des milliers de jeunes, en situation précaire, soient tout juste couverts pour la maladie, ne cotisant pas à la retraite, se préparant ainsi des lendemains qui pleurent.

. Au-delà des revendications qui valent pour tous les salariés actifs et retraités, les jeunes ont des revendications propres qui doivent être au coeur de la journée du 16 juin 1988.

- Prise en compte de la période des TUC, des formations alternées et de toutes les périodes travaillées par les jeunes pour le calcul de leur retraite ;
- Pour les chômeurs et les jeunes chômeurs : rétablissement de tous leurs droits à la protection sociale quelle que soit la durée du chômage ;
- Rétablissement et revalorisation des prêts aux jeunes ménages, des allocations démenagement et autres prestations supprimées ;
- Visite médicale annuelle obligatoire et gratuite pour tous les jeunes sortis du système scolaire, qu'ils soient chômeurs, précaires ou jeunes en emploi stable.

Alors, pas de temps à perdre, pour faire fort, très fort, pétition sécu. en main pour préparer et réussir un GRAND 16 JUIN 1988

L'INITIATIVE EUROPEENNE DU C.C.J. DES 24 ET 25 SEPTEMBRE 1988

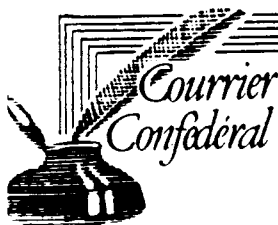
SE PREPARE

VAUCLUSE

Les jeunes C.G.T. ont pris d'assaut le Pont d'Avignon pour porter un coup d'arrêt à la danse des mauvais coups portés à la jeunesse, aux salariés et à la région toute entière sous prétexte d'intégration européenne. Cette initiative est venue couronner un intense travail d'explication et de mobilisation des jeunes C.G.T., notamment en direction des jeunes chômeurs du département.

FEDERATION DES TRAVAILLEURS DU SOUS-SOL C.G.T.

A l'issue de leur rencontre des 14 - 15 et 16 mai 88, les jeunes mineurs de la N.U.M. de Grande-



**Courrier
Confédéral**

(C.C.J. - suite)

Bretagne, de la Fédération CC.OO. d'Espagne et de la Fédération du Sous-Sol C.G.T. ont adopté une déclaration commune.

Ensemble, ils condamnent fermement les politiques dites minières des gouvernements de la C.E.E. ; ils exigent l'arrêt immédiat des importations de charbon d'Afrique du Sud, comme le demandent les mineurs Sud-Africains, que soit mise en oeuvre une démarche similaire pour tous les pays, en application de la résolution de l'O.I.T.

Après avoir dénoncé les conséquences prévisibles et immédiates de l'Acte Unique Européen, ils appellent les jeunes à décider de l'action nécessaire pour s'opposer à ces perspectives.

FEDERATION DES CHEMINOTS C.G.T.

Le C.F.J. et le secteur cheminot de la région Provence Côte-d'Azur ont organisé une journée d'étude sur l'Europe le 27 mai à laquelle 30 jeunes cheminots ont participé.

3 thèmes ont été successivement abordés :

- L'Europe : son fonctionnement, ses mécanismes, des institutions ;
- Le mouvement syndical en Europe ;
- L'intégration européenne, politique des transports, conséquences, luttes à développer.

**DES VACANCES EN R.D.A.
Economiques, d'un haut contenu culturel et politique**

DETENTE ET LOISIRS ASSURES

15 JOURS 2 000 FRANCS

POUR LES JEUNES

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je désire partir en R.D.A. du 1er au 16 août 1988 du 15 au 30 août 1988

NOM _____ PRENOM _____

DATE DE NAISSANCE : __ / __ /19__ LIEU DE NAISSANCE _____ SEXE : M F

NATIONALITE _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL [][][][] VILLE _____ TEL. _____

EMPLOI _____

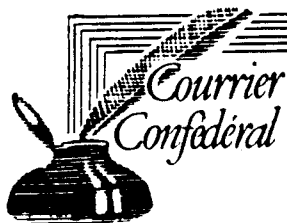
NOM ET ADRESSE DE L'EMPLOYEUR _____

N° DU PASSEPORT _____

Ces renseignements sont nécessaires pour obtenir le visa. Il est également nécessaire d'être muni d'un **PASSEPORT EN COURS DE VALIDITE.**

retourner ce Bulletin d'Inscription à : S.L.C./J.T. - 263, rue de Paris
93516 - MONTREUIL CEDEX - Tél. 48.51.84.79.

AVEC UN CHEQUE DE 500 F à l'ordre de S.L.C./J.T.



POLITIQUE FINANCIERE

26 MAI - 16 JUIN...

Les luttes montent, soutenons les financièrement

*
*
*

Depuis longtemps on n'avait vu s'exprimer aussi largement et fortement le mécontentement des travailleurs. La mesure de la combativité en cours est à prendre dans toute sa dimension, tout particulièrement en période électorale.

"Ca monte", disons-nous, et de bonne façon, sur les revendications prioritaires. Les salaires, la progression des pouvoirs d'achat sont notamment à l'ordre du jour, mais également l'emploi, les conditions de travail, les libertés.

"Ca monte" et "ça gagne du terrain", comme les mineurs, la SNECMA, RVI, etc...

Les luttes montent : c'est bien, toute la CGT s'en félicite car c'est la seule façon d'obtenir satisfaction et faire reculer le patronat qui ne connaît plus de limites à ses prétentions de casse et de recul social.

A l'inverse, plus les luttes iront fort, plus cette politique et le consensus qui le porte sera difficile.

PLUS DE MOYENS, PLUS DE LUTTES

Aussi, notre action persévérante, notre soutien des luttes qui commencent à faire effet, nous conduit à élever notre "conquête des moyens" pour partout "investir" plus. Cela suppose, pour aider à comprendre, de faire encore plus grand sur nos explications, les propositions CGT, sur les ressources syndicales.

Cela nécessite des moyens financiers plus importants, plus réguliers, en interpellant les syndiqués sur le règlement mensuel de leurs cotisations. Chaque règlement est un investissement pour l'action pour gagner.

Depuis le début de l'année, nous avons progressé dans la régularité du collectage et des rendez-vous mensuels, à l'entreprise, à l'UL et à l'UD. Cela se traduit par des "plus" qui confortent nos capacités de soutien et d'impulsion des luttes.

Prenant appui sur ce qui progresse, nous devons élargir notre bataille financière pour mettre en correspondance nos moyens avec ce que suppose l'action syndicale du moment. Il nous faut, en conséquence, **sur le terrain**, prendre toutes mesures pour que l'annonce des adhésions s'accompagne, dans les plus brefs délais, du collectage et des règlements correspondants aux structures.

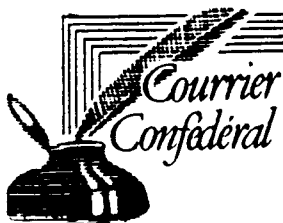
Une adhésion en plus, c'est une force supplémentaire pour les luttes, le règlement qui l'accompagne est, dans sa traduction financière, un moyen pour gagner.

MAINTENANT : ACCOMPAGNER FINANCIEREMENT L'ACTION

Dès aujourd'hui, il convient de **prendre rendez-vous dans chaque entreprise** :

- pour une mise à jour générale des cotisations de tous les syndiqués à fin mai soit : 5 mois = 5 cotisations pour établir les bilans de mise à jour et règlements à tous les niveaux avec chaque collecteur, chaque trésorier, direction de syndicat, chaque UL, UD, FD.

- tous sur le pont des luttes mais avec le souci de penser **moyens de l'organisation pour l'action**.

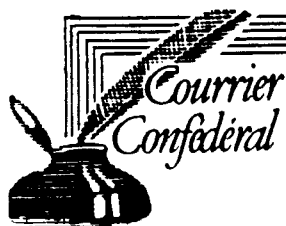


(Politique financière suite)

OBJECTIF : C.C.N. DES 21 ET 22 JUIN 1988
BILAN NATIONAL DES REGLEMENTS

CALENDRIER FINANCIER

fin mai rendez-vous mise à jour à l'entreprise
 15 juin bilan des 5 premiers mois : UL, UD, FD
 21/22 juin bilan national - mise à jour règlements
 30 juin dispositif de collectage à l'entreprise pour "couvrir" la période des congés



STAGE C. C. E. O.

STAGE EXPERIMENTAL DE 5 JOURS
POUR LES SECRETAIRES GENERAUX D'UNIONS LOCALES

du 10 au 15 octobre 1988
 Centre Benoît Frachon à Courcelle

Le C.C.E.O. organise un stage spécifique expérimental de 5 jours pour les secrétaires généraux d'Unions locales.

L'objectif de ce stage est d'approfondir la responsabilité des secrétaires généraux d'Unions locales en valorisant leur rôle de premier responsable et celui des Unions locales en tant que structure de la C.G.T. au plus près des syndicats d'entreprise et en rapport direct avec les Unions départementales et les fédérations.

S'appuyant sur le 42ème congrès, le programme du stage situe l'Union locale lieu de rassemblement des salariés des secteurs privé, public et nationalisé, de coordination des luttes, de parrainage des entreprises inorganisées. Il apporte également une assise plus solide au secrétaire général par rapport aux pratiques et orientations historiques de la C.G.T.

.../...



(stage C.C.E.O. suite)

PROGRAMME DU STAGE

- 1/ L'entreprise, lieu essentiel de l'action revendicative ;
- 2/ L'Union locale dans son environnement économique et social ;
- 3/ Le champ de l'action de l'union locale, ses rapports avec les autres structures de la C.G.T.
- 4/ L'activité de l'Union locale et son organisation ;
- 5/ Rôle du secrétaire général de l'Union locale.

Ce stage est donc ouvert à tous les secrétaires généraux d'U.L. et assimilés : antennes locales, zones industrielles et cités administratives.

Suite à ce stage expérimental, des "documents d'étude" et/ou des "aides pédagogiques" seront produits et mis à la disposition des U.D. et régions pour les aider à l'organisations de stages de même type sur le terrain où elles rayonnent.

Il nous paraît nécessaire de préciser que les stages de secrétaires généraux d'Unions Locales tels qu'ils sont organisés actuellement avec les documents pédagogiques existant ne doivent pas se ralentir.

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE PAR LE C.C.E.O.

- Les frais pédagogiques, de séjour (repas et hébergement) et de transport sont pris en charge par le C.C.E.O. ;
- par contre, le C.C.E.O. ne prend en charge aucun remboursement au titre des pertes de salaires.

FICHE D'INSCRIPTION

Stage expérimental pour les Secrétaires généraux d'Unions locales
du 10 au 15 octobre 1988

Proposition de candidature faite par (1).....

NOM..... Prénom..... Age.....
Profession.....

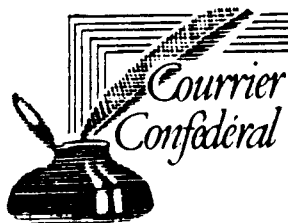
Adresse où envoyer le courrier.....
..... N° Tel.....

Etes-vous permanent ? |oui| |non|
Nom et adresse de l'employeur.....
..... Fédération d'origine.....

Autres responsabilités que celle de Secrétaire général d'U.L.
.....

Dates et nature des stages suivis.....
.....

(1) Préciser le nom de l'U.L., de l'U.D. ou de la région



ORGANISATION

1 MILLION 500 000 SALARIES DES SERVICES PUBLICS

APPELES A VOTER EN 1989

Une série d'élections professionnelles vont concerner en 1989 plus de 1 million 500.000 salariés des services publics.

Il s'agit d'élections nationales et locales, étalées sur plusieurs mois (la plus grande partie des salariés devant voter plusieurs fois) et concernant une diversité de secteurs (communes, départements, régions, HLM, Sapeurs Pompiers, Ministère des Affaires sociales et de l'Intérieur, Eaux et Pompes funèbres).

Dans chaque cas, les résultats font l'objet de totalisations nationales. La dimension du terrain à couvrir et de l'enjeu conduisent à lancer, dès maintenant, la préparation de cette campagne qui passe par un parrainage à très grande échelle et la multiplication des collectifs électoraux.

La Fédération pousse dans le sens d'une étroite articulation du travail de ses U.S.D. avec les Unions Départementales et les Unions Locales, cela dans le cadre de l'évolution du rôle qu'elle souhaite voir jouer à ses unions professionnelles.

De leur côté, Unions Locales et Unions Départementales ont intérêt, dans le cadre de la reconquête de nos forces en 1988 et pour assurer le meilleur vote possible en 89, d'établir les contacts nécessaires avec les militants des U.S.D. pour aborder en commun les plans de travail indispensables et s'impliquer sans tarder dans cette campagne.

Un bulletin aux militants des services publics "**LE GUIDE**" a d'ores et déjà été transmis aux Unions Départementales pour information.

Nous publions ci-joint le calendrier de ces élections professionnelles que la Fédération des Services Publics a adressé à ses militants pour affichage, avec un commentaire situant la dimension du travail souhaité.

*
* *
*

CONGRES, ELECTIONS PROFESSIONNELLES
ELEMENTS POUR DES PLANS DE TRAVAIL 1988/89

On lira ci-dessous le détail d'un certain nombre d'échéances auxquelles nous aurons à faire face dans les deux années à venir. Evénements extérieurs qui ont des conséquences sur la vie de nos organisations, élections professionnelles et congrès de nos organisations ou d'organisations avec qui nous avons des intérêts à défendre en commun. Chacune de ces échéances demande une préparation à l'avance.

Chacune doit être préparée en tant que telle mais ce travail ne peut être assuré de manière ponctuelle, au coup par coup. Il demande une continuité dans l'effort, dans le cadre d'un plan de travail conçu de manière globale. Il ne s'agit pas de faire le travail imposé par ce calendrier en plus du travail quotidien habituel. Ce qu'il faut c'est organiser le travail quotidien, sur le long terme, en fonction de ces événements incontournables pour nos organisations.

En donnant longtemps à l'avance tous ces repères, le bureau fédéral voudrait encourager dans nos syndicats une activité planifiée, organisée dans la durée. A chaque organisation syndicale d'y réfléchir et de rechercher les moyens de bâtir son travail : faire face à l'actualité, en ayant toujours à l'esprit ce que sont nos priorités permanentes et ayant en perspective ce que seront les problèmes à assumer dans les périodes suivantes. Concernant les élections, certaines dates apparaissent encore lointaines : c'est pourtant tout de suite qu'il faut s'y atteler pour donner une tout autre dimension à notre bataille électorale. On va avoir besoin de véritables secrétaires à l'organisation, de nombreux collectifs électoraux et d'un véritable travail collectif, avec des plans de travail cohérents, pour toutes nos directions syndicales.

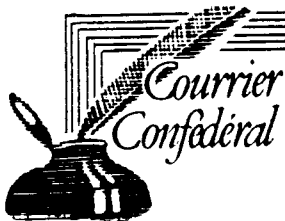
date	REPERES		ELECTIONS INTERPROFESSIONNELLES & DIVERS	ELECTIONS PROFESSIONNELLES FEDERATION SERVICES PUBLICS	EFFECTIFS: CONCERNES	ELECTIONS PERSONNELS ETAT & UGFF	EFFECTIFS: CONCERNES	observations
	ELECTIONS POLITIQUES	CONGRES CGT						
03 88		USAC AVIATION CIVILE		C. E. - EAUX (L. E) CAP AFFAIRES SOCIALES	3 900 50	CAP personnels non-enseignants 2e degré supérieur		(2)
				C. E. THANATOLOGIE (PFG) CAISSE RETRAITE LYONNEAUX	5 000	D G I - C A P	104 000 60 000	
04 88	PRESIDENTIELLES					TRESOR C A P DOUANES CAP	60 000 20 000	
05 88	PRESIDENTIELLES	PTT		CAP AFFAIRES SOCIALES	5 500	I N S E E - CAP	6 000	(2)
06 88	LEGISLATIVES	UNICT SERVICES.PUB.				PTAS - EQUIPEMENT NT - C A P	20 000	
		FERC						
09 88	CANTONALES					CONSEIL ADMINISTRATION Etablissements 2e degré	600 000	
10 88		UNAS THANATOLOGIE UCR		C. E-SITA CAP DEPARTEMENTAUX CAP AFFAIRES SOCIALES	1 000 160 000 2 000			(2)
11 88		FEDE SERVICES PUBLICS & UGFF		CAP AFFAIRES SOCIALES	200	AGENTS TRAVAUX EQUIPEME...	45 000	(2)
12 88		UGICT SNADGI				MINISTERE DE LA CULTURE REFERENDUM REPRESENTATIVITE	11 000	
01 89				CAP AFFAIRES SOCIALES	950	UNSES - CAP (NON-ENSEIGNA... DU SUPERIEUR	22 000	(2)
02 89				CAP-PREFECTURES (M)	18 000			(1)
03 89	MUNICIPALES			CAP-ADMINISTRAT.CENTRALE (M) CAP AFFAIRES SOCIALES	1 200 4 800	CTPL ANCIENS COMBATTANTS		(1) (2)
04 89				CAP AFFAIRES SOCIALES	150	CAP DOUANES CENTRALE FINANCES CAP	6 500	
05 89		C. G. T.		CAP-ELECTIONS LOCALES ou CENTRE de GESTION (NOUVEAU DISPOSITIF STATUTAIRE)		METEO CAP	2 800	(3)
		U. F. R.		CTP COLLECTIVITES TERRITORIALES	1 350 000			(2)
06 89	EUROPEENNES			CAP AFFAIRES SOCIALES CAP AFFAIRES SOCIALES	5 100 1 900			
09 89						CONSEIL ADMINISTRATION ETABLISSEMENTS 2e DEGRE	600 000	
10 89			SECURITE-SOCIALE	(1) ACTIFS : CNRACL-RETRAITES	750 000 250 000			
				COLLECTIVITES TERRITORIALES CAP AFFAIRES SOCIALES	150			
12 89				CAP-ASSISTANTES SOCIALES (M) C T P - PARIS	100 40 000			(1)

(1) M I : Ministère de l'Intérieur

(2) Aff Soc. : le détail sera édité ultérieurement sur une annexe

(3) Ces élections seront elles celles servant de base à la répartition de la représentativité au C S F P T ?

de la même manière, y aura-t-il à un moment donné le même type d'élections concernant les CAPN ou CAPR des OPHLM ?



STAGE IMMIGRATION

LA C.G.T. ET LES TRAVAILLEURS MIGRANTS

Un stage spécialisé se tiendra à Courcelle, du 10 au 15 octobre 1988.

Il s'adresse aux militants français et immigrés des entreprises, unions locales, départementales, professionnelles et des fédérations qui ont des responsabilités en direction des travailleurs immigrés ou sont appelés à en prendre, ayant suivi le stage de niveau moyen.

Seront abordées, au cours de cette session, les différentes préoccupations de l'immigration aujourd'hui : son importance économique, sa place, migrants européens et des pays tiers, les jeunes issus de l'immigration, nationalité, identité, citoyenneté, droits sociaux, insertion dans la société française, réinsertion dans le pays d'origine, racisme, la "Tribune de l'Immigration - journal de la C.G.T., les questions d'organisation, les structures officielles (FAS, OMI, etc), le mouvement associatif.

CONDITION DE PRISE EN CHARGE DU STAGE

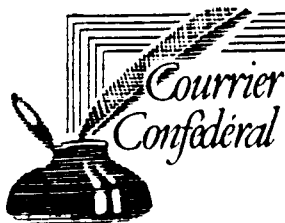
Les frais d'hébergement sont pris en charge par le C.C.E.O..

Les frais de transport remboursés par le C.C.E.O. sur la base du billet SNCF - 20% congrès-

CANDIDATURE

Elles sont à adresser au Secteur Confédéral "Travailleurs Immigrés"

NOM.....	Prénom.....
adresse où vous désirez recevoir votre convocation :	
.....	
.....	
Votre fédération	Votre U.D.
Votre principale responsabilité actuelle	Vos responsabilités spécifiques
.....
Etes-vous permanent : OUI NON	
Téléphone où l'on peut vous joindre : domicile ... Syndicat ... Profes...	
Avez-vous suivi un stage de :	
Niveau Base 19.. Niveau Moyen 19.. Niveau Supérieur 19..	
Votre formation spécialisée	
Niveau 19... Niveau 19...	
Visa nécessaire du responsable à l'éducation de votre UD ou de votre Fédération	



STAGE SANTE-PROTECTION SOCIALE

STAGE SPECIALISE PROTECTION SOCIALE

Niveau supérieur - 2 semaines

*
*
*

DESTINE : - Aux Responsables des Questions Sociales des Fédérations, Régions, U.D.
- Aux Administrateurs Sécurité Sociale

Nécessité d'avoir acquis le niveau moyen de formation syndicale générale.

DATE ET LIEU : Du 13 au 26 Novembre 1988 - Au Centre Benoît Frachon à Courcelle

OBJET DU STAGE :

Approfondissement des connaissances en ce qui concerne :

- La politique de la C.G.T. en matière de Protection Sociale
- L'activité C.G.T. dans la Sécurité Sociale (branches : Maladie - Allocations Familiales - Vieillesse - Hygiène et Sécurité)

Nous rappelons la nécessité d'avoir des militants formés sur ces questions particulièrement d'actualité, face aux attaques menées contre la protection sociale et dans la perspective des Elections à la Sécurité Sociale de 1989.

Les inscriptions au stage peuvent nous être envoyées dès maintenant.

BULLETIN D'INSCRIPTION A ADRESSER A : C.G.T. SECTEUR SANTE-PROTECTION
SOCIALE-RETRAITE
263, rue de Paris - 93516 MONTREUIL CEDEX

L'U.D. - FD - REGION _____ propose la candidature de :

NOM ET PRENOM : _____

Adresse personnelle _____

_____ TEL. _____

RESPONSABILITES SYNDICALES _____

AUTRES OBSERVATIONS _____

Options
QUINZAINE

Après le succès du Guide de la retraite

OPTIONS-QUINZAINE N° 153
un nouveau numéro hors-série
“LES REVENUS DES CADRES”

(parution 1^{er} septembre 1988)

• **La toile de fond**

La construction européenne, le poids du chômage, les politiques du patronat et des gouvernements successifs, tous les éléments qui doivent être pris en compte pour comprendre la réalité salariale aujourd'hui.

• **Les éléments du débat**

Si les salaires comptent pour une bonne part dans les revenus des cadres, ils sont loin d'en être le seul élément. Les primes, l'intéressement, la participation, les allocations familiales, les impôts, mais aussi les actions Sicav et autres Codevi, etc., en sont aussi des éléments essentiels.

• **La réalité mouvante**

Chaque journal économique publie son enquête sur le "salaire des cadres". La réalité est autrement complexe. Pour l'appréhender, une série d'enquêtes et d'analyses cernerá, par des approches multiples, le paysage réel des revenus et des salaires des ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise de la France de 1988.

• **Retrouver de nouvelles règles du jeu**

Reconnaissance des qualifications, réflexion sur les grilles de salaires, remise en cause des formes d'individualisation qu'impose le patronat..., il s'agira dans ce chapitre de dépasser le constat et de proposer des solutions d'avenir.

BON DE COMMANDE “SPÉCIAL SALAIRES”

Nom : _____

Syndicat : _____

Adresse : _____

Désire commander _____ exemplaires du "HORS-SÉRIE OPTIONS QUINZAINE N° 153"

Ci-joint la somme de _____ x 25 F = _____ F.

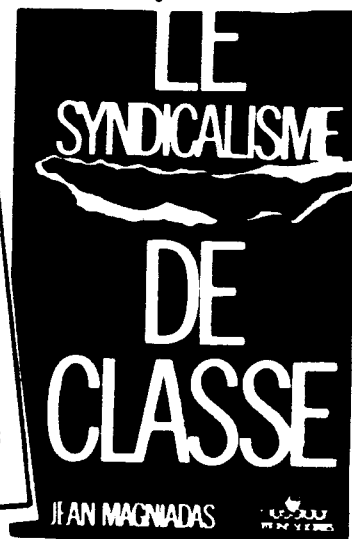
A partir de 100 exemplaires _____ x 20 F = _____ F.



BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE

- * Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen format 40 x 60
- * Porte-clés, recto émaillé blanc et rouge, verso Bicentenaire 1789-1989

Pour mieux connaître et faire connaître la C.G.T.



BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE :

00DV037	"Déclaration des droits de l'homme et du citoyen" (spécialement reproduit par la C.G.T., sur papier de qualité, au format 60 x 40 (remise de 10 % à partir de 100 exemplaires)	35,00 Frs
00DV36	Porte-clés, recto émaillé rouge et blanc avec sigle C.G.T., verso Bicentenaire couleur étain personnage et écriture en relief (par 100 exemplaires 18 Frs)	20,00 Frs

POUR MIEUX CONNAITRE ET FAIRE CONNAITRE LA C.G.T.

004V005	"Un syndicat moderne ? Oui" H. Krasucki par 10 exemplaires	80,00 Frs 60,00 Frs
004V006	"Syndicalisme de classe" Jean Magniadas par 10 exemplaires	85,50 Frs 72,00 Frs
004V007	"Mai de la C.G.T.", témoignage de Georges Seguy enrichi d'une mise au point d'actualisation	50,00 Frs
004V008	"Approches historiques C.G.T." réalisé par le CCEO et l'Institut d'Histoire Sociale	100,00 Frs

Pour commander :

Adresser la commande à :

C.G.T. - MATERIEL SYNDICAL, 263, rue de Paris - 93516 MONTREUIL CEDEX
JOINDRE LE REGLEMENT A LA COMMANDE

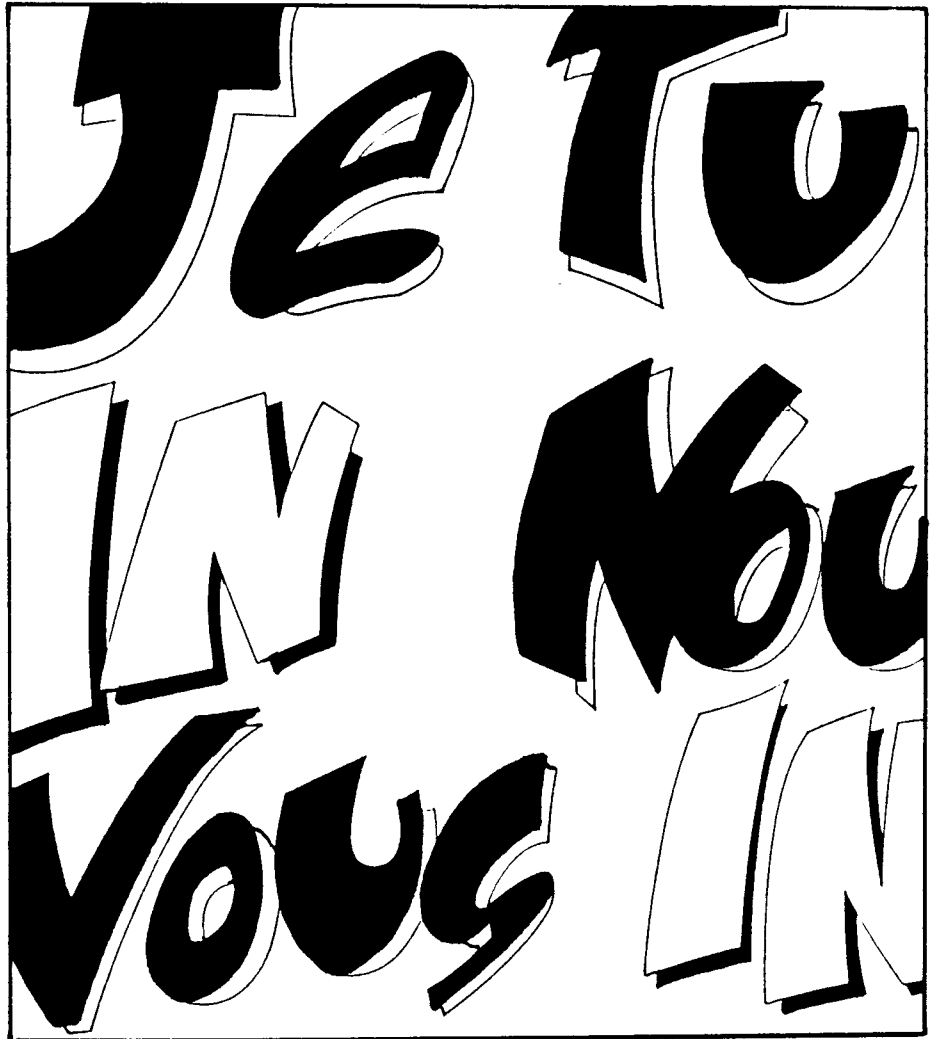
Chèque bancaire, ou mandat-lettre à libeller à l'ordre de : C.G.T. MATERIEL SYNDICAL

De passage à Montreuil, vous souhaitez emporter votre matériel, envoyez votre commande 8 jours à l'avance par courrier accompagné du règlement.

SOMMAIRE



- 3** **BILLET**
Exiger
Lydia Brovelli
- 4** **ACTUALITES**
L'Europe
des Consommateurs
- 5** **BREVES**
- 6** **ENQUETE**
Le boum
des catalogues
- 10** **REPORTAGE**
Une paire de lunettes
pour trois
La suite de notre
enquête besoins
- 13** **JURIDIQUE**
V P C - V A D
- 14** **COURRIER**
Indécosa
vous répond
- 15** **VIE REGIONALE**
Les «placements» feux



VOUS AUSSI SOYEZ *IN*, ABONNEZ-VOUS!

Abonnement annuel 120 F

Abonnement de soutien 200 F

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Quantité :
 Nom de l'association, du syndicat ou de l'UL, ou de l'UD ou de la Fédération pour qui est
 passée la commande, s'il y a lieu

Joindre règlement chèque libellé à l'ordre **INformation INDECOSA à retourner à Gestion
 Information case 432 - 93514 Montreuil Cédex**

Parution bimestrielle